

## Écoles d'art : « une concertation urgente » demandée par des présidents d'écoles à R. Abdul Malak



© D.R.

Une délégation des présidentes et présidents des écoles supérieures d'art et design territoriales « alerte sur la situation grave dans laquelle se trouvent les 35 écoles territoriales (...). Laissées-pour-compte, elles sont dans l'angle mort de la politique gouvernementale », le 06/03/2023. La délégation, composée de quatre porte-paroles, dont [Nathalie Perrin-Gilbert](#), présidente de l'Ensba (École nationale supérieure des beaux-arts) Lyon et adjointe à la culture à la Ville de Lyon, renouvelle sa demande auprès de la ministre de la Culture [Rima Abdul Malak](#), « de rendez-vous et de concertation urgente » sur le financement et l'avenir des écoles supérieures d'art et design. La délégation demande 11 M€ annuels supplémentaires pour les 35 établissements, ainsi qu'un fonds d'urgence de 7 M€ « dès que possible ».

La délégation indique avoir exposé « aux services du MC (Ministère de la Culture), le 27/01/2023, que les collectivités territoriales ne peuvent plus porter seules (financièrement) ces établissements. Au fil des années, la contribution financière de l'État n'a cessé de se dégrader, creusant un écart de traitement entre nos 35 écoles territoriales et les 10 écoles nationales qui pourtant délivrent les mêmes diplômes ».

Elle « déplore la mise en place et le maintien délibéré d'un enseignement supérieur public de l'art et du design à deux vitesses. Quel avenir pour les établissements territoriaux qui accueillent 70 % des étudiants en art et en design en France ? Quelle politique de l'État pour cet enseignement supérieur ? Quelle garantie de l'égalité de traitement des établissements, des personnels et des étudiants », s'interroge-t-elle.

Un collectif d'artistes contemporains avait publié une tribune dans Libération le 24/02/2023 pour demander le « réengagement de l'État en faveur des écoles d'art et de design sous sa tutelle pour qu'elles puissent continuer à dispenser un service public de qualité sur l'ensemble du territoire ». La pétition lancée par ce même collectif recueille 2 180 signatures au 07/03/2023.

## La délégation des présidentes et présidents des écoles supérieures d'art et design territoriales

---

- Yves Duruflé, président de l'Esad (École supérieure des arts) Dunkerque-Tourcoing
- Jean-Patrick Gille, président de l'Esad TALM (Tours-Angers-Le Mans) Tours Angers Le Mans
- Jean-Pierre Laflaquière, président de l'Esad Pays Basque Biarritz-Bayonne
- Nathalie Perrin-Gilbert, présidente de l'Ensba Lyon.

### 45 écoles supérieures d'art et design publiques

---

Les 45 écoles supérieures d'art et design publiques sont composées de 10 établissements dits « nationaux » gérés et financés par l'État, et de 35 écoles dites "territoriales", fonctionnant sous statut d'EPCC (Établissement public de coopération culturelle), financées à hauteur de 12 % par l'État et 88 % par les collectivités territoriales.

Les 45 écoles délivrent des diplômes nationaux du ministère de la Culture, dans le cadre européen du LMD (Licence-Master-Doctorat).